

EXEMPLE D'ORDONNANCES D'UN PRESCRIPTEUR

Ceci est un exemple d'une ordonnance préimprimée pouvant être utilisée dans la prestation d'un TAOi.

Étiquette d'identification

Date et heure	ORDONNANCE DE TITRATION DE DIACÉTYLMORPHINE (les éléments avec une case doivent être cochés pour être prescrits)
	<p>Ces ordonnances sont destinées aux patients qui commencent un traitement par diacétylmorphine.</p> <p>INDICATION : Trouble lié à l'usage d'opioïdes</p> <p>MÉDICAMENT : Diacétylmorphine injectable 100 mg/ml pour les ordonnances suivantes pour TOUTES les voies d'administration (IM/IV)</p> <p>Un professionnel de la santé qualifié doit évaluer les signes et les symptômes de sédation et de sevrage d'opioïdes avant et après chaque dose au moyen de l'échelle de sédation Pasero.</p> <p>Si le résultat se situe au niveau 3 ou 4, le prescripteur doit être avisé immédiatement et la dose suivante doit être suspendue.</p> <p><input type="checkbox"/> Un professionnel de la santé qualifié doit évaluer les signes et les symptômes de consommation de stimulants avant chaque dose et aviser le prescripteur si les symptômes suivants sont observés : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Un professionnel de la santé qualifié doit évaluer la consommation d'alcool avec un alcootest avant chaque dose. Suspendre la dose et aviser le prescripteur si le résultat de la lecture de l'alcootest est le suivant : _____</p> <ul style="list-style-type: none">• Test rapide de dépistage de drogue dans l'urine PRN• Alcootest PRN• Le professionnel de la santé qualifié doit aviser le prescripteur si l'usager manque deux séances ou plus ou refuse la deuxième dose.• Le professionnel de la santé qualifié doit informer le prescripteur de la titration avant 15 h le jour 2 afin que le prescripteur puisse rédiger une ordonnance de dose d'entretien.• Arrondir toutes les doses JUSQU'À 5mg près. <p>Jour 1, séance 1 :</p> <p>Dose 1 : Diacétylmorphine 15mg (quinze milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose</p> <p>Dose 2 : Diacétylmorphine 30mg (trente milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'usager de l'heure de retour pour la séance 2</p> <p>Ne pas dépasser 45mg (quarante-cinq milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 1 du jour 1</p> <p>Dose 1 : Jour 1, séance 2 : Diacétylmorphine 45mg (quarante-cinq milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose</p>

CECI EST UN EXEMPLE D'ORDONNANCE PRÉIMPRIMÉE ADAPTÉE DE LA CLINIQUE CROSSTOWN DE VANCOUVER, C.-B.
CE FORMULAIRE N'EST PAS DESTINÉ À UN USAGE CLINIQUE.

EXEMPLE D'ORDONNANCES D'UN PRESCRIPTEUR

Ceci est un exemple d'une ordonnance préimprimée pouvant être utilisée dans la prestation d'un TAOi.

	Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
Dose 2 :	Diacétylmorphine 30mg (trente milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'usager de l'heure de retour pour la séance 3
	Ne pas dépasser 75mg (soixante-quinze milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 2 du jour 1
Dose 1 :	Jour 1, séance 3 : Diacétylmorphine 75mg (soixante-quinze milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Dose 2 :	Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
	Diacétylmorphine 30mg (trente milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'usager de l'heure de retour pour le jour 2
	Ne pas dépasser 105mg (cent cinq milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 3 du jour 1
Dose 1 :	Jour 2, séance 1 : Diacétylmorphine 40 % de la dose totale quotidienne du JOUR 1 jusqu'à 90mg (quatre-vingt-dix milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Dose 2 :	Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
	Diacétylmorphine 30mg (trente milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'usager de l'heure de retour pour la séance 2
	Ne pas dépasser 120mg (cent-vingt milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 1 du jour 2
Dose 1 :	Jour 2, séance 2 : Si les doses précédentes ont été bien tolérées : Diacétylmorphine : dose maximale tolérée à la séance 1 du jour 2, jusqu'à 120mg (cent vingt milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Dose 2 :	Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
	Diacétylmorphine 30mg (trente milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'usager de l'heure de retour pour la séance 3
Dose 1 :	Ne pas dépasser 150mg (cent cinquante milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 2 du jour 2
	Jour 2, séance 3 : Si les doses précédentes ont été bien tolérées :
Dose 2 :	Diacétylmorphine : dose maximale tolérée à la séance 2 du jour 2, jusqu'à 150mg (cent cinquante milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose

CECI EST UN EXEMPLE D'ORDONNANCE PRÉIMPRIMÉE ADAPTÉE DE LA CLINIQUE CROSSTOWN DE VANCOUVER, C.-B. CE FORMULAIRE N'EST PAS DESTINÉ À UN USAGE CLINIQUE.

EXEMPLE D'ORDONNANCES D'UN PRESCRIPTEUR

Ceci est un exemple d'une ordonnance préimprimée
pouvant être utilisée dans la prestation d'un TAOi.

Diacétylmorphine 30mg (trente milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'utilisateur de l'heure de retour pour le jour 3

Dose 1 : Ne pas dépasser 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 3 du jour 2

Jour 3, séance 1 :

Diacétylmorphine : dose maximale tolérée à la séance 3 du jour 2, jusqu'à 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'utilisateur de l'heure de retour pour la séance 2

Dose 1 : Ne pas dépasser 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 1 du jour 3

Jour 3, séance 2 :

Diacétylmorphine : dose maximale tolérée à la séance 3 du jour 2, jusqu'à 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'utilisateur de l'heure de retour pour la séance 3

Dose 1 : Ne pas dépasser 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 2 du jour 3

Jour 3, séance 3 :

Diacétylmorphine : dose maximale tolérée à la séance 3 du jour 2, jusqu'à 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) IV/IM pour autoadministration x 1 dose
Surveiller les signes et les symptômes d'intoxication pendant 15 minutes après la dose
Le professionnel de la santé qualifié doit aviser l'utilisateur de l'heure de retour à la clinique maintenant que la titration est terminée

Ne pas dépasser 180mg (cent quatre-vingts milligrammes) de diacétylmorphine IM/IV pour la séance 3 du jour 3

CECI EST UN EXEMPLE D'ORDONNANCE PRÉIMPRIMÉE ADAPTÉE DE LA CLINIQUE CROSSTOWN DE VANCOUVER, C.-B.
CE FORMULAIRE N'EST PAS DESTINÉ À UN USAGE CLINIQUE.